CODEV du Gard rhodanien

Commission espace communautaire

du 16 février 2022 à 19 heures

salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Jean-Yves CHEMIN, Vice-président
Julien FEJA, Président
Martine DELAUNAY, Secrétaire générale
Natacha BEN SAID, Violette BOUZON, Joëlle CHARPAIL, Julie DELPUGET, Dominique GRIOTTO, Bertrand PHILIPPE, Diane REBISCOUL, Ariane ROGER, Anne-Marie ROUQUAIROL, Marlène SCHMITT, Audrey SCHOTT-RATH
Absents excusés : Jackie BOUGAULT, Aurore JORDA

En préambule, le président rappelle que le bureau a choisi de convoquer 2 commissions le même jour, de façon à permettre aux personnes participant à ces 2 réunions de ne se déplacer qu'une fois.
L'heure de début à 17 heures 30 semble trop tôt pour une large majorité. Il est donc proposé que la prochaine fois le début soit décalé à 18 heures pour la 1ère commission et à 19 heures 30 pour la seconde.
Les comptes rendus des commissions seront adressés pour information à l'ensemble des membres du CODEV.

Un tour de table est réalisé afin que chaque membre présente son parcours et son intérêt à participer à cette commission. Les principaux sujets d'intérêts sont :

- Les mobilités (douces, adaptées-handicap, villages excentrés)
- L'urbanisme (planification territoriale SCOT)
- Les pistes cyclables (Urbaines-Touristiques)
- Les zones protégées dans les PLU
- Les ports de plaisance
- Projets importants (être informé en amont)

Désignation d'un secrétaire de la commission :

Le rôle de ce secrétaire est de rédiger les comptes-rendus de commission et de suppléer Jean-Yves CHEMIN en cas de besoin.
Violette BOUZON se propose pour remplacer le vice-président quand se sera nécessaire et les comptes rendus seront rédigés par Martine DELAUNAY.

RDV avec les vice-présidents de l'Agglomération :

Un RDV a été organisé avec les élus et services de l'Agglomération concernés par les documents de planification et les mobilités le lundi 14 février.
Participaient à ce RDV : Claire LAPEYRONIE (vice-présidente déléguée aux mobilités et déplacements), Brigitte VANDEMEULEBROUCKE (vice-présidente déléguée à l'urbanisme), José RIEU (conseiller communautaire délégué au SCOT), Marc SKIERSKI (directeur du pôle attractivité économique) et Joëlle GIORDANI (responsable de la planification urbaine et du foncier).

Jean-Yves CHEMIN indique que les élus et directeurs présents sont disponibles pour échanger avec notre commission et organiser les réunions d'information par thème. Ils n'ont pas exprimé d'attente particulière sur le rôle que pourrait avoir le CODEV sur leurs compétences.

Plan mobilité :

Dans le cadre des ateliers organisés pour définir un plan de mobilité simplifié, une phase de concertation est prévue mi-avril.

Il parait primordial que les membres de la commission disposent des documents sur l'étude en cours. Les comptes-rendus des ateliers mobilité seront diffusés à l'ensemble des membres.

Compte tenu des échanges et des intérêts prioritaires exprimés par les membres de la commission, il est demandé de prévoir pour la prochaine commission du 13 avril une présentation de l'avancement du plan mobilité simplifié en cours d'élaboration plutôt que la présentation du SCOT initialement évoquée.

Pistes cyclables :

Peu de pistes sont réalisées sur notre territoire.

Il existe des boucles cyclo touristiques, mais les pistes cyclables étant adossées aux projets de voirie, ce sont les collectivités compétentes qui en ont la maîtrise (communes et Conseil départemental). Sur cette thématique, l'Agglomération a un rôle de coordination et apporte un financement aux projets communaux qu'elle soutient. Une enveloppe de 300.000 € a été votée à cet effet au budget en cours.

La communauté de communes Rhône-Cèze-Languedoc avait financé une étude réalisée par la société EGIS pour la création de pistes cyclables. Même si le périmètre de cette étude est plus petit que celui de l'Agglomération d'aujourd'hui, il est demandé que les membres de la commission puissent disposer de cette étude.

Plusieurs membres de la commission sont très intéressés par ce sujet et souhaitent que la commission puisse travailler pour soutenir les propositions que pourra faire l'Agglo aux autres parties prenantes.

Pôle d'échanges multimodaux :

Dans le cadre de la réouverture de la gare de Bagnols aux voyageurs, des aménagements sont prévus aux abords de la gare (parking, commerces, …).

Il est demandé que soit organisé rapidement un RDV avec les élus et services concernés afin de prendre connaissance du projet.

Documents de planification :

L'Agglomération dispose de plusieurs documents cadres :

- PLH (Plan Local de l'Habitat)
- PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- SCOT (Schéma de COhérence Territorial)

Il est souhaité que ces documents soient présentés en commission.

Les présentations seront à planifier après celles sur le plan mobilité et le point spécifique sur le PEM.

Il est précisé que les PLU sont restés de compétence communale. En effet, cette compétence aurait dû être obligatoirement transférée à l'Agglomération mais les communes s'y sont opposées (disposition prévue par la lo ALUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 30.